Nations Unies S/2007/669



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 novembre 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 12 novembre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la nomination du prochain Commissaire de la Commission d'enquête internationale indépendante (ci-après appelée « la Commission »), créée en application de la résolution 1595 (2005) du Conseil de sécurité. Le Commissaire actuel, Serge Brammertz, m'a informé qu'il ne serait pas disponible pour diriger la Commission après la fin de son mandat, lequel expire le 31 décembre 2007.

Je saisis cette occasion pour remercier M. Brammertz du dynamisme avec lequel il conduit l'enquête et de sa ferme détermination à aider le Gouvernement et le peuple libanais à mettre fin à l'impunité dans leur pays.

Par la présente, je fais part au Conseil de sécurité de mon intention de nommer Daniel Bellemare, du Canada, en tant que prochain Commissaire. Jusqu'à récemment, M. Bellemare a été Sous-Procureur général du Canada et Conseiller spécial auprès du Sous-Ministre de la justice. Précédemment, il avait été Sous-Procureur général adjoint du Canada, chargé des poursuites pénales.

Je souhaite également informer le Conseil de sécurité qu'en vertu de l'autorité qui m'est conférée par l'article 3 de l'annexe à la résolution 1757 (2007) du Conseil de sécurité concernant la création du Tribunal spécial pour le Liban et sur recommandation du jury de sélection créé à cette fin, j'entends nommer M. Bellemare Procureur du Tribunal spécial. Il ne prendra toutefois ses fonctions officielles en qualité de Procureur qu'à une date ultérieure, conformément aux dispositions de l'annexe.

J'estime que, conformément au paragraphe a) de l'article 17 de l'annexe, cette façon de procéder garantira une transition coordonnée entre les activités de la Commission et celles du Bureau du Procureur du Tribunal spécial.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-59800 (F) 141107 141107